Image not found or type unknown

Séparation, Protéger mon enfant

Par **libellule_old**, le **15/06/2007** à **15:51**

bonjour,
je suis française et mon ex petit qui est actuellement en situation irrégulière attend la naissance de notre enfant qui aura lieu a la mi decembre dans le but unique de régularisé sa situation. Il a donc l'intension de reconnaitre l'enfant a la naissance et faire une demande aupres du juge pour faire un test de paternité. Sa seul motivation et d'avoir sa carte de résidence française.
J'aimerai s'avoir quel est la durer de la procédure d'un test de paternité entre la demande auprés du juge et la réponse final. Pour se qui est de faire un test de paternité je ne m'y oppose absolument pas car ses lui le père et je ne comprend d'ailleur pas sa démarche.
Es ce que je vais devoir moi aussi régler les frais de sa démarche.
Et surtout commment puis je proteger mon enfantd'un père qui ne s'interresse qu'au papier.

J'ai peur de se qui m'attend.
Merci de votre réponse je suis déséspérer.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés